



**UNION DES SYNDICATS D'AMENAGEMENT
ET DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES**

Service technique

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION
DU BASSIN VERSANT DE L'OISE AMONT**

Renaturation du ru de Lerzy dans la traversée de Sorbais

Commune de SORBAIS

Compte-rendu de la réunion de chantier n°2 26 Mai 2015

• Lieu :	Mairie à 14h30
-----------------	----------------

• Maître d'ouvrage : Syndicat intercommunal pour la gestion du bassin versant de l'Oise amont (SIABOA)	• Maître d'œuvre : Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques <i>(mise à disposition du Syndicat)</i>	• Entreprise : Mascitti Nino SA
--	--	---

• Nom, Prénom :	• Organisme :	Présent	Absent	Excusé
PREDHOMME Raymond	Président du syndicat (SIABOA)	√		
GRAVET Didier	Maire de Sorbais	√		
COMBA Bernard	Délégué syndicat – commune de Sorbais	√		
TOTH Ludovic	COFELY INEO – GDF SUEZ	√		
FAUVEL Maxime	Union des syndicats d'aménagement et de gestion des milieux aquatiques	√		
DUDIN José	Technicien SIABOA	√		
MASCITTI Dominique	Entreprise Mascitti	√		
MENVIELLE Erwan	Agence de l'Eau Seine-Normandie			√
HOUDAYER Olivier	Entente Oise-Aisne			√

Les travaux de renaturation sur le ru du Lerzy à Sorbais ont été confiés, après appel d'offres, à l'entreprise Mascitti Nino SA – (siège : Villers Cotterêts / 02.)

- **AVANCEMENT DES TRAVAUX :**

- Les travaux ont débuté comme prévu en fin de semaine 21.
- L'entreprise a procédé au nettoyage des emprises et à l'abattage des arbres.



Nettoyage des emprises et dessouchage en cours

- Le dessouchage est en cours. Les souches seront évacuées par l'entreprise.
 - Les piquetages du haut et du bas de berge sur le premier secteur ont été effectués ce jour. Une fois les terrassements débutés, les banquettes pourront être définitivement matérialisées. Le lit du cours d'eau sinueux aura une largeur comprise entre 3,5 et 4 m.
 - Les réseaux ont été matérialisés.
-
- **REMARQUES, OBSERVATIONS ET TRAVAUX RESTANTS :**
 - L'emprise du futur parking a été définie par l'entreprise Mascitti d'après le plan projet fourni. M. Gravet fait remarquer que la limite coté entrée, lui semble trop éloignée du cours d'eau. Il précise qu'un piquetage avec l'entreprise qui réalisera les travaux et la voirie départementale aura lieu jeudi 28 mai.
 - Dans l'attente de la limite définitive du parking, M. Toth a matérialisé l'emplacement des candélabres au niveau du haut de berge. Ils seront replacés ensuite en limite du parking.
 - Après consultation et information de la DDT, les travaux de terrassement des premiers mètres (≈30m) de la berge rive droite pourront s'effectuer du cours d'eau.
 - Sur le secteur aval, les travaux s'effectueront depuis la rive droite et la rive gauche. Les accès ont été entendus avec les propriétaires. Il est convenu l'abatage d'un noyer et le démontage d'une clôture au niveau de la parcelle 242 en rive droite.
 - Travaux prévisionnels de la semaine :
 - Fin dessouchage
 - Talutage des berges secteur amont

- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux de restauration, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :

M. MASCITTI Dominique – entreprise Mascitti Nino SA 06.12.43.28.43
M. FAUVEL Maxime – Union des syndicats 03.23.20.36.74
M. DUDIN José – Syndicat de l’Oise amont 03.23.97.90.24
Mairie de Sorbais 03.23.97.92.50
M. FERREZ Pascal – UD Vervins (pferrez@cg02.fr) 03.23.91.32.60

- Sans aucune observation et remarque, dans un délai de 8 jours, les informations de ce compte-rendu sont jugées acceptées

- LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION :

Le **mardi 02 juin à 14h30** sur le site des travaux

Le service technique,

